



## BRUL'STAR 1099B1



Catégorie: [DÉSHERBER](#)

### Descriptif

**Température** 1 700°C.

**Composition** : 4 m de tuyau 20 bars serti + clef + buse 60 mm.

**Autonomie** : Env. 600 à 1500 g/h, soit 8 h à 22 h sur bouteille 13 Kg.

Largeur de travail : 15 cm

1099B1

100 à 500 m<sup>2</sup>

Carton de 6



## Description produit

**Le 1099B1 permet un désherbage thermique et écologique, économique, pratique et efficace remplaçant ainsi les désherbants chimiques dans le jardin.** Il bénéficie d'une puissance de chauffe très importante car grâce à une flamme de forme ovale pouvant atteindre 1700°C, il permet de vaincre en un clin d'œil les mauvaises herbes les plus récalcitrantes. Il suffit juste de passer la flamme au-dessus des mauvaises herbes, c'est ce que l'on appelle "le coup de soleil". Inutile de noircir les végétaux en gaspillant du temps et du combustible, la mauvaise herbe meurt 2 ou 3 jours après en se desséchant sur place. Il s'agit de créer un choc thermique en soumettant la partie aérienne de la plante à détruire à une température instantanée suffisamment élevée pour obtenir la coagulation des protéines et la vaporisation de l'eau dans les cellules végétales, ce qui entraîne l'éclatement de leur paroi.

La sensibilité des plantes à la chaleur dépend des espèces, du stade végétatif, de l'épaisseur des feuilles et des tiges, du degré de lignification, etc. La survie des adventices au désherbage thermique est largement due à la capacité de régénération après le traitement : aussi les plantes vivaces sont elles moins sensibles que les plantes annuelles. Les jeunes dicotylédones sont généralement plus sensibles au traitement thermique que les graminées (monocotylédones). Le désherbage thermique est une méthode volontaire, les premières applications devront être rapprochées. Après 1 ou 2 années d'utilisations régulières, les effets apparaîtront durablement et les applications s'espaceront.

Maintenir le brûleur à 5-10 cm du sol et le déplacer lentement sur toute la zone à désherber. Pour les mauvaises herbes les plus tenaces, refaire l'opération 1 semaine après. ATTENTION de ne pas provoquer de départ de feux (surtout sur herbes sèches et autour des résineux : Thuya-Pin-Sapin-Épicéa-Mélèze- l'if- Cyprès-Cèdre-Genévrier...).

**Utilisation extérieure uniquement et interdite par les enfants.**